

Déjeuner offert en l'honneur de M. Alexandre Dubcek,  
président de l'Assemblée fédérale de la RFTS le 31 juillet 1991  
au Du Théâtre à Berne par les présidents des chambres

an	5/11	PR						
Datum	7P							
Visa	W3	W4						W4
EDA		07.08.91	18					
Ref.		p. A. 12.10.81.						

M. Hänsenberger souhaite la bienvenue au président Dubcek qui a gagné Berne par la route après s'être arrêté à Salzbourg, où il était l'invité du président Heinz Fischer. En Suisse, D est considéré comme un héros. Il est l'incarnation de la Résistance à l'Etat totalitaire. Nous saluons son "Zivilcourage". Nous avons suivi tous les événements du 21 août 1968 à novembre 1989. M. Dubcek peut être assuré qu'il est hautement apprécié en Suisse.

D se dit très touché. Il remercie du large appui qui s'est manifesté pour le retour à la démocratie et qui a ouvert une nouvelle ère en Europe centrale.

H souhaiterait s'entretenir des question constitutionnelles. Un fédéralisme à 2 n'est-il pas plus difficile à vivre qu'un fédéralisme à 26?

D pense que c'est plus facile à 26. En plus du Parlement, il dirige la Commission chargée d'élaborer la constitution. En tant que Slovaque, il est favorable à la structure constitutionnelle proposée: 2 républiques au sein d'un même Etat.

Est-ce un honneur ou une punition pour lui de présider cette commission constitutionnelle? L'avenir le dira. En 1968, on a connu un début de décentralisation avec octroi de larges compétences aux Républiques. Tout un programme de répartition des compétences était issu du Printemps de Prague. On avait aussi satisfait les voeux de la minorité hongroise. Après les événements d'août, on nous a imposé le modèle soviétique de fédéralisme. II s'agissait en fait d'un Etat centralisé qui a repris les compétences aux républiques et aux citoyens. A cette époque, on a fait preuve de "Centralisation militante."

Comment 20 ans après, organiser les rapports entre l'Etat fédéral de les républiques.

Certaines forces nationalistes ont joué un rôle parasitaire.

Le nationalisme ne surgit pas de lui-même. Il doit trouver un terrain favorable. Au chauvinisme tchèque répond le nationalisme slovaque. Un nationalisme ne peut exister sans l'autre. Ce qui rend difficile l'existence commune, c'est la résurgence du nationalisme. Lui-même s'emploie à éliminer les bases du conflit. Des forces séparatistes exploitent l'aspiration à l'autonomie pour faire prévaloir leurs vues. La démagogie s'en mêle. L'exemple yougoslave nous montre où cela peut nous mener. L'aide des pays occidentaux est nécessaire aux pays nouvellement libres.

D croit en l'avenir de la RFTS. 35'000 personnes ont été réhabilitées. La censure a été supprimée. Les frontières ont été ouvertes. Le poids du passé pèse. Nous avons été dominés militairement.

"Le feu couve sous la cendre". Sakharov lui a écrit une lettre pour lui dire ce que 68 a représenté pour lui.

A Moscou, 7 personnes ont protesté contre la répression d'août 68.

D a recherché les 7, les a invités à Prague pour les remercier. La leçon qu'il faut tirer est qu'une victoire doit parfois être précédée d'une défaite.

H se dit touché d'entendre ce récit et le lien entre la situation d'aujourd'hui et les événements de 1968. Il souligne que la Suisse a eu la possibilité d'accueillir nombre de réfugiés qui sont très estimés en Suisse.

L'Ambassadeur Kocarek précise que ce sont 25'000 citoyens tchécoslovaques qui ont trouvé asile en Suisse.

Les relations entre les 2 communautés sont bonnes. Nombre sont ceux qui se sont engagés dans le processus démocratique.

- 3 -

D considère que le rôle du "Conseil national slovaque" est négatif. Cette organisation a son siège mondial au Canada et européen en Suisse. Il dit à ses membres "Revenez au pays!"

D a participé à leur Congrès mondial et leur a fait part de ses vues. Il a pu constater les divergences entre la base et les dirigeants.

D fait état de l'importance des échanges universitaires. La Suisse est le 3e partenaire commercial de la RFTS à l'Ouest. Les banques ont freiné le mouvement à un certain moment. Il reste des obstacles administratifs à franchir. Le Parlement a ratifié le Traité de protection des investissements. Une convention de double imposition est en voie d'élaboration.

M. Breml constate que D et lui ont fait un apprentissage de serrurier à la même époque. Il souligne qu'en Suisse, l'économie est l'affaire des entreprises et non de l'Etat. La véritable collaboration économique est l'oeuvre de l'économie privée. Dans les milieux qu'il fréquente, B a constaté que les entreprises suisses travaillaient mieux avec celles de la Tchécoslovaquie qu'avec celles de Hongrie ou de Pologne.

Les domaines de l'engineering se prêtent particulièrement à une collaboration. L'amélioration des communications (pas seulement avions/routes/chemins de fer), mais aussi informatique, téléphone faciliteront le développement des affaires. B se déclare convaincu que les conditions préalables sont bonnes. Il souhaite connaître les vues de D s'agissant de l'adhésion à la CE.

D relève que son élection à la présidence du Parlement remonte au 22 décembre 1989.

Aujourd'hui, certains milieux essaient de l'écarter de la présidence. "La révolution mange ses propres enfants. Il ne faut pas qu'elle en mange trop". Lui-même travaille pour éviter le chaos et oeuvre en faveur de la conciliation entre les différents groupes. (cf NZZ du 3.8.1991).



- 4 -

D se félicite de l'appui de la Suisse pour obtenir le statut de pays hôte au Conseil de l'Europe qui a été le prélude à la pleine adhésion.

Avec la Communauté, nous avons des relations bilatérales. L'exemple de l'Espagne nous montre qu'il est possible à une dictature devenue démocratie d'adhérer assez rapidement à la Communauté.

M. Ruffy s'intéresse à la Pentagonale (A, I, H, Yu, RFTS + PL).

D estime que la collaboration dans le cadre ne doit pas entraver le processus d'intégration européenne et lui servir de substitut. La Pentagonale ne doit pas être séparée de l'intégration.

Il exclut aussi que la Tchécoslovaquie puisse devenir un membre de l'OTAN, car il n'y a plus d'adversaire !

D ne croit pas que la CE puisse constituer un système de sécurité sans l'URSS.

M. Breml croit aussi à la nécessité d'intégrer l'URSS dans la nouvelle architecture européenne. Y a-t-il lieu dans un temps intermédiaire pour la Tchécoslovaquie de déclarer sa neutralité?

D dit qu'il est clair qu'on ne quitte pas une alliance militaire pour entrer dans une autre. Il s'agit de faire comprendre à l'URSS qu'elle doit collaborer avec l'Europe dans son propre intérêt. Il n'y a pas d'autre variante pour Moscou, malgré les réticences de certains dans le parti, la police et l'armée.

M. Ruffy demande si la Tchécoslovaquie ne craint pas que dans le cadre de la libéralisation, elle ne finisse pas par être achetée par les pays de l'Ouest.

D dit que la législation actuelle exclut la totale possession de la propriété par des étrangers. Des solutions mixtes sont possibles. Il espère que l'on s'alignera sur l'Europe.

Il y a beaucoup à faire par exemple pour créer un système fiscal.

M. Breml se demande si la reprise du droit européen faciliterait ou compliquerait l'évolution de l'économie tchécoslovaque.

D pense que oui.

Il mentionne les difficultés causées par nombre d'industries et d'entreprises qui travaillent pour le secteur militaire et qui consomment beaucoup d'énergie. La Tchécoslovaquie a de gros problèmes avec le monde arabe en raison de contrats résiliés.

S'agissant du rôle des Eglises, D estime qu'elles n'ont pas d'influence politique, mais plutôt d'intégration. Elles ont surtout un rôle moral et jouent un rôle positif dans les relations humaines. Les Eglises émargent au budget de l'Etat.

M. Breml expose encore certaines caractéristiques de l'organisation de la société en Suisse: rôle d'intégration d'associations diverses, de l'armée et cela malgré les différences linguistiques.